



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-sixième session

Dacca (Bangladesh), 8-11 mars 2022

Note d'information

Organisation de la Conférence régionale

1. La trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique sera organisée suivant des modalités hybrides (à la fois en présentiel et en ligne), du 8 au 11 mars 2022. Il sera possible d'y participer en personne dans le pays hôte, le Bangladesh, ou à distance, par l'intermédiaire de la plateforme de visioconférence Zoom. Les séances via Zoom seront diffusées sur un grand écran, dans la salle de réunion, afin que tous ceux qui y participent, en personne ou en ligne, puissent se voir.
2. Les procédures propres aux modalités en ligne indiquées dans la présente note d'information seront confirmées par les participants à la Conférence régionale au moment de l'examen du point 2 (*Adoption de l'ordre du jour et du calendrier*) et ladite confirmation sera consignée dans le rapport de la trente-sixième session de la Conférence régionale.
3. La cérémonie inaugurale de la réunion ministérielle se tiendra le jeudi 10 mars 2022, immédiatement avant l'ouverture de la session. Les chefs de délégation sont priés de bien vouloir être présents à l'heure indiquée (en personne ou en ligne).
4. Tous les horaires donnés dans le présent document correspondent à l'heure du Bangladesh (UTC +6). Toutes les séances de la Conférence régionale se tiendront en présentiel et, simultanément, sur la plateforme de visioconférence Zoom. Le lien qui permet de s'inscrire à la session via Zoom sera communiqué dans un message distinct. Une simulation des modalités de participation à distance sera organisée à l'approche de la tenue de la Conférence régionale. Nous recommandons fortement aux délégations d'assister à cette simulation afin que toutes les questions et toutes les difficultés rencontrées soient résolues avant la véritable session. Des précisions supplémentaires seront communiquées en temps utile.
5. Pendant la session, un programme des séances sera publié quotidiennement sur la page web de la Conférence régionale. On y trouvera des informations détaillées sur les activités de la Conférence régionale, le calendrier des réunions et les points à l'examen, ainsi que divers renseignements d'ordre général.
6. L'ordre du jour provisoire annoté (APRC/22/1), le calendrier provisoire (APRC/22/INF/2) et la liste provisoire des documents (APRC/22/INF/3) sont disponibles sur le site web de la Conférence régionale, à l'adresse <https://www.fao.org/events/detail/aprc36/fr>.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Langues de travail

7. L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, chinois, français et russe et les documents seront diffusés dans ces langues.

Liaison avec la presse et information

8. Pendant la durée de la Conférence régionale, un chargé d'information assurera les contacts avec la presse et sera responsable des questions concernant l'information du public.

Documents

9. La page web de la Conférence régionale est disponible à l'adresse <https://www.fao.org/events/detail/aprc36/fr>.

10. Les documents de travail seront mis à la disposition de tous les gouvernements et organisations qui participeront à la Conférence régionale, avant le début de celle-ci, à l'adresse <http://www.fao.org/about/meetings/aprc36/documents/en>.

Projets de recommandations et amendements

11. Les délégués qui souhaitent présenter des projets de recommandations ou d'autres documents appelant une décision de la Conférence régionale sont priés d'en fournir une version électronique en anglais au Secrétaire de la Conférence régionale, à l'adresse APRC@fao.org.

Communication préalable du texte des discours et déclarations

12. Les délégations sont encouragées à veiller à ce que leurs déclarations écrites ne dépassent pas 800 mots. Afin de permettre aux interprètes de restituer le plus fidèlement leurs propos, les délégués sont priés de bien vouloir faire parvenir une copie électronique, en anglais, de leur déclaration au secrétariat de la Conférence régionale, à l'adresse APRC@fao.org, d'ici au lundi 28 février 2022. La FAO publiera ces déclarations sur la page web de la Conférence régionale, à l'adresse <https://www.fao.org/events/detail/aprc36/fr>.

13. Les interventions des chefs de délégation au titre du point 11 de l'ordre du jour (*Hiérarchisation des besoins aux niveaux des pays et de la région*) seront programmées selon l'ordre alphabétique des noms des pays. Les interventions peuvent être effectuées en direct ou être préenregistrées, que les délégués soient présents en personne ou en ligne. La durée de chaque intervention ne devra pas dépasser 4 minutes. Afin de réduire au maximum les risques de problèmes de connexion, les interventions préenregistrées seront privilégiées pour le point 11. Elles seront diffusées au cours de la Conférence régionale au moment approprié de la réunion ministérielle et seront ensuite disponibles sur la page web susmentionnée, à l'adresse <https://www.fao.org/events/detail/aprc36/fr>.

14. Les participants qui optent pour la déclaration préenregistrée sont priés de soumettre le texte écrit de leur déclaration en même temps que la vidéo, afin d'en faciliter l'interprétation.

15. Les versions finales au format MP4 des déclarations vidéo préenregistrées doivent parvenir au secrétariat de la Conférence au plus tard le 1^{er} mars 2022. Les vidéos doivent être envoyées à l'adresse APRC-Dialogue@fao.org, accompagnées d'un lien vers un service commercial de transfert de fichiers volumineux.

16. Les caractéristiques techniques des interventions préenregistrées sont les suivantes:
- a. l'enregistrement/la vidéo doit être produit(e) en haute définition 1080 x 1920;
 - b. le fichier au format MP4 doit être compressé en une version allégée aux fins de la diffusion sur Zoom;
 - c. une vidéo d'une durée de 3 à 4 minutes doit être compressée à une taille de 80 MB, à un taux de compression de 3,5 mbps (méga-octets par seconde). Les fichiers de taille supérieure pourraient occasionner des problèmes techniques au moment de leur diffusion; la compression doit être effectuée avant l'envoi au secrétariat de la Conférence régionale;
 - d. les vidéos au format .MOV sont à éviter;
 - e. la date limite du 1^{er} mars 2022 doit être respectée afin que le secrétariat dispose de suffisamment de temps pour vérifier les enregistrements sur Zoom.

Correspondance écrite transmise à l'avance sur les points de l'ordre du jour

17. Compte tenu de la décision d'organiser la trente-sixième session de la Conférence suivant des modalités hybrides associant une présence en personne et à distance, ainsi que des contraintes liées à l'étendue des fuseaux horaires de la région Asie et Pacifique, le programme de la réunion des hauts fonctionnaires sera condensé. Du temps sera consacré aux débats interactifs mais, afin de faciliter le déroulement de la Conférence régionale, la procédure de correspondance écrite sera le principal mode d'examen des points suivants de l'ordre du jour:

- a. Point 15. *Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, à la lumière de la pandémie de covid-19*
APRC/22/2
- b. Point 16. *Mesures visant à promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients face au changement climatique dans la région Asie et Pacifique*
APRC/22/3
- c. Point 17. *Accélération de la transformation numérique inclusive des chaînes de valeur agricoles*
APRC/22/6
- d. Point 18. *Priorités d'action «Une seule santé» dans la région Asie et Pacifique*
APRC22/4
- e. Point 19. *Conservation, restauration et utilisation durable de la biodiversité au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les îles du Pacifique*
APRC/22/5
- f. Point 23. *Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique*
APRC/22/9
- g. Point 25. *Questions diverses*

18. Conformément à la procédure de correspondance écrite, les Membres sont invités à soumettre leurs questions et commentaires par courrier électronique, à l'adresse APRC-Dialogue@fao.org, si possible le 25 février 2022 au plus tard. Ces contributions seront ensuite publiées dans l'espace consacré aux dialogues régionaux, au fur et à mesure de leur réception. Veuillez indiquer clairement en objet du courrier électronique et dans le corps du message le point de l'ordre du jour auquel correspondent les commentaires ou les contributions.

19. L'espace consacré aux dialogues régionaux sera accessible à l'aide d'un mot de passe, à l'adresse <https://www.fao.org/aprc36-dialogue/>. L'accès sera réservé aux participants inscrits des délégations des Membres; ceux-ci recevront un nom d'utilisateur et un mot de passe dans un courrier électronique distinct, après l'inscription.

20. Le cas échéant, le secrétariat communiquera des réponses écrites aux contributions reçues. Il rédigera une réponse récapitulative aux commentaires reçus jusqu'au 18 février 2022. Cette réponse sera publiée dans l'espace consacré aux dialogues régionaux, au plus tard le 4 mars 2022.
21. Afin de faciliter les comptes rendus, une introduction aux points 15 à 20 de l'ordre du jour, ainsi qu'au point 23, sera communiquée aux participants dans l'espace consacré aux dialogues régionaux.
22. Les points examinés dans le cadre de la procédure de correspondance écrite feront partie intégrante des délibérations et du rapport de la trente-sixième session de la Conférence régionale.

Questions d'ordre général

23. Toute la correspondance concernant la Conférence régionale doit être adressée à la personne suivante:

Secrétaire de la Conférence, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

M. Sridhar Dharmapuri

Secrétaire de la Conférence

Trente-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

39 Phra Atit Road

Bangkok 10200

Thaïlande

Téléphone: +66 2 6974000

Télécopie: +66 2 6974445

Courriel: APRC@fao.org

Veuillez adresser une copie de toute correspondance au chargé de liaison du gouvernement hôte à l'adresse indiquée ci-après.

Chargé de liaison (Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique)

M. Robert Simpson, Représentant de la FAO au Bangladesh

Bureau du Représentant de la FAO

House # 37; Road #08, Dhanmondi R/A

Dacca, 1205 (Bangladesh)

Téléphone: +880-2-8118051-8

Télécopie: +88 02 58152025

Portables: +880 01733 003344, +880 01733 003377

Courriel: FAO-BD@fao.org

Pages web: www.fao.org/bangladesh

Lieu de la Conférence

24. Hôtel InterContinental

1 Minto Road

Dacca, 1000 (Bangladesh)

Tél.: +880 2 55663030

Courriel: dhaka@intercontinental-dhaka.com

Site web: <https://www.ihg.com/intercontinental/hotels/it/it/dhaka/dachb/hoteldetail>

Inscription en ligne

25. Les participants sont priés de noter que le processus d'inscription se fait en deux temps. La première étape est l'inscription en ligne à la Conférence régionale, à l'adresse <https://event-services.fao.org/36thAPRC>. La deuxième est l'inscription à la plateforme Zoom. Les participants recevront un lien Zoom et des indications concernant l'utilisation de la plateforme après s'être inscrits à la Conférence régionale à l'aide du lien susmentionné.

26. Tous les délégués et les observateurs sont priés de s'inscrire au plus tard le 15 février 2022.

Inscriptions à l'arrivée sur le lieu de la Conférence régionale

27. Tous les délégués et observateurs qui participeront en personne à la Conférence régionale sont invités à s'inscrire dès leur arrivée au comptoir des inscriptions, situé dans le hall du lieu de la conférence, de façon à recevoir leur badge d'identification. Le comptoir des inscriptions sera ouvert de 9 heures à 20 heures le dimanche 7 mars 2022 et de 7 heures à 18 heures les jours suivants, pendant la tenue de la Conférence régionale. Le secrétariat publiera une liste provisoire des participants le premier jour de la session. Il devra être informé de tout ajout ou correction à cette liste. Seuls les participants inscrits recevront un badge spécial leur permettant d'accéder aux salles de réunion de la Conférence régionale.

Formalités d'entrée au Bangladesh

28. Les participants doivent être munis du visa qui convient, qu'ils auront obtenu auprès de l'ambassade ou de la haute commission du Bangladesh dans leur pays. Faute d'une ambassade ou d'une haute commission bangladaise dans leur pays, la demande de visa doit être présentée dans un pays limitrophe. Il est strictement interdit de présenter une demande de visa à l'arrivée à l'aéroport de Dacca.

29. Les règles d'entrée liées à la pandémie de covid-19 dépendront de la situation en mars 2022. Au moment de la rédaction du présent document, la plupart des voyageurs complètement vaccinés en provenance de pays de la région Asie et Pacifique ne sont pas soumis à des mesures de quarantaine. Vous êtes invités à consulter régulièrement le site web du Gouvernement du Bangladesh, à l'adresse <http://caab.gov.bd/covid19f.html>, afin de prendre connaissance des informations les plus récentes sur les conditions d'entrée au Bangladesh avant d'arrêter définitivement votre programme de voyage. Vous pouvez aussi écrire au secrétariat de la Conférence régionale si vous avez besoin de précisions supplémentaires.

Mesures de précaution liées à la pandémie de covid-19

30. En raison des restrictions imposées pour maîtriser la pandémie de covid-19, seulement deux représentants de chaque délégation seront invités à assister en personne aux réunions dans la salle plénière. Les autres membres de la délégation pourront prendre place dans une salle annexe de l'hôtel, où il sera possible de suivre les débats grâce à une retransmission vidéo en direct.
31. Des tests de dépistage de la covid-19 seront réalisés à l'hôtel avant la réunion des hauts fonctionnaires et la réunion ministérielle. Vous êtes invités à respecter les mesures de précaution communément prises afin de faire face à la pandémie:
- a. portez en permanence un masque chirurgical, sauf lorsque vous prenez la parole ou consommez des aliments ou des boissons. Maintenez alors une distance physique de 2 mètres avec les personnes qui vous entourent;
 - b. asseyez-vous dans les espaces indiqués et respectez une distanciation physique de 2 mètres;
 - c. évitez de vous toucher le visage, appliquez les gestes préconisés en cas de toux ou d'éternuement et lavez-vous fréquemment les mains;
 - d. pendant la Conférence régionale, si vous ne vous sentez pas bien, si vous avez de la fièvre ou si vous éprouvez des difficultés à respirer, restez dans votre chambre et contactez le secrétariat;
 - e. si vous vous rendez compte qu'un autre participant est souffrant, respectez les règles de distanciation physique et, le cas échéant, conseillez-lui de contacter le secrétariat.
32. Davantage d'informations sur les précautions prises pour faire face à la pandémie de covid-19 seront communiquées aux participants inscrits, par courrier électronique, le cas échéant.

Participation à distance à la Conférence régionale

33. Les Membres et les observateurs qui participeront en ligne à la Conférence régionale bénéficieront de la même facilité d'accès et des mêmes possibilités sur la plateforme Zoom, c'est-à-dire qu'ils pourront être vus, voir les participants qui assistent à la réunion à distance et intervenir. Ils pourront se servir de la fonction «Raise Hand» (lever la main) pour demander la parole.
34. Pendant les séances, les interventions seront effectuées dans l'ordre de réception des demandes, sauf lors de l'examen du point 11 de l'ordre du jour. Si vous souhaitez intervenir, vous devez utiliser la fonction «Raise Hand». Le logiciel Zoom indiquera ensuite au secrétariat dans quel ordre les demandes ont été communiquées. Veuillez noter que, sur votre ordinateur, vous apparaissez au premier rang de la liste des participants. Toutefois, cela ne signifie pas que vous avez été le premier ou la première à demander la parole. En outre, les membres de certaines délégations peuvent être présents en personne et demander eux aussi la parole. C'est à partir de tous ces éléments que le Président déterminera l'ordre des interventions. Nous vous demandons de faire preuve de compréhension à cet égard.
35. Afin de jouir d'une qualité optimale du son, aussi bien lors de vos interventions que pendant l'écoute, n'utilisez pas les microphone et haut-parleur intégrés de votre ordinateur et privilégiez l'emploi d'un casque équipé d'un microphone.
36. Coupez le micro quand vous ne parlez pas.
37. Quand vous prenez la parole, ôtez votre masque si c'est possible, puis remettez-le à la fin de votre intervention. Des services d'interprétation simultanée seront disponibles en anglais, chinois, français et russe. Vous pouvez y accéder à partir des boutons correspondants sur la barre d'outils. Pendant les pauses, restez connecté à Zoom, y compris si vous vous éloignez de votre ordinateur, faute de quoi l'équipe de la Conférence régionale devra vous faire entrer à nouveau en passant par la salle d'attente virtuelle.

Devises et services bancaires

38. Les participants sont autorisés à avoir avec eux une somme maximale de 5 000 USD en espèces. Un bureau de change sera à la disposition des participants sur les lieux de la Conférence. La monnaie locale est le taka bangladais (BDT). Au moment de la rédaction du présent document, le taux de change pratiqué au guichet de la banque commerciale de l'aéroport était de 85,588 BDT pour 1 USD. Les cartes de crédit Visa, Mastercard et, dans une moindre mesure, American Express ne sont en général acceptées que dans les hôtels, les aéroports et les centres commerciaux; une majoration est appliquée aux achats.

Services médicaux et premiers secours

39. Des services de premiers secours et du personnel médical seront disponibles sur le lieu de la Conférence régionale. Des tests de dépistage de la covid-19 seront réalisés à l'hôtel avant la Réunion des hauts fonctionnaires et la réunion ministérielle.

Hébergement

40. Les demandes de réservation d'hôtel pour les participants doivent être communiquées le 8 février 2022 au plus tard. À cette fin, veuillez utiliser le formulaire en ligne disponible à l'adresse <https://event-services.fao.org/36thAPRC>, où vous trouverez une liste des lieux d'hébergement recommandés.

41. **Il est vivement recommandé aux participants de s'inscrire en ligne le plus rapidement possible, en raison du nombre limité de chambres à l'hôtel InterContinental.**

42. Lors de l'enregistrement, les hôteliers peuvent exiger la présentation d'une carte de crédit ou le versement d'arrhes. Il est à noter que les participants sont tenus de régler leurs factures d'hôtel à leur départ (repas, consommations au bar, pourboires, téléphone, blanchisserie, etc.).

Diffusion sur le web

43. Toutes les séances plénières seront diffusées en direct sur le site web de la Conférence régionale, à l'adresse <https://www.fao.org/events/detail/aprc36/fr>, puis consultables à l'adresse <http://www.fao.org/webcast/home/en/>.

Climat et fuseau horaire

44. Le Bangladesh est situé au niveau du 23^e parallèle au nord de l'équateur. Au mois de mars, la température à Dacca oscille plus ou moins entre 26 et 32 degrés et les averses sont fréquentes, car c'est le début de la saison des pluies.

45. Le fuseau horaire du Bangladesh est en avance de six heures par rapport au temps universel coordonné (UTC + 6).

Électricité

46. Au Bangladesh, le voltage est de 220 volts AC (50 Hz). Veuillez noter que les prises électriques sont des types A, C, D, G ou K.